

Dictée du lundi 16 avril : texte de Fénelon

Récapitulations « quelque », « tout », « même »

## La bonne éloquence au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il ne faut pas faire à l'éloquence **le tort** de penser qu'elle n'est qu'une recette *tout* artificieuse que *quelques* déclamateurs exploitent pour en imposer à la multitude, ou un art **frivole** dont ils se servent (**le pluriel du verbe impose le pluriel pour « quelques déclamateurs »**) pour **trafiquer** de *tous* les sentiments, et de ceux *même(s)* qu'on estime les plus nobles. *Quelques* abus regrettables qu'on en **ait faits** (**subjonctif**), c'est un art très sérieux, qui est destiné à éclairer les esprits, à soutenir les lois ; *tout* en réprimant les passions, *tout* en **corrigeant** les mœurs, elle est *tout* entière appliquée à rendre les hommes bons et vertueux.

Plus un déclamateur **ferait** d'efforts pour m'éblouir par les fantaisies brillantes ou par les prestiges *même* de son discours, plus je me **révolterais** contre sa vanité qui, tel un feu d'artifice, ne sait que jeter des étincelles. *Quels que* soient sa virtuosité ou ses artifices ( **sujet inversé**), il (= **le déclamateur**) me paraît indigne de *toute* admiration. Ce que je cherche, ce sont des orateurs sérieux, qui me parlent pour moi et non pour eux-mêmes. L'homme digne d'être écouté est celui dont les paroles, *quelles* qu'elles soient, sont au service de la pensée et dont la pensée est *tout(e) entière* = **toute** ; **entièrement** = **tout**) au service de la vérité et de la vertu.

Je prends pour juges de cette question les Anciens *mêmes*. Platon, il y a *quelque* vingt-trois siècles, bannissait de sa République les musiciens qui, *quelque* (=aussi) bons artistes qu'ils fussent ne savaient faire entendre que des sons langoureux. Les Spartiates, qui ne voulaient s'accommoder d'**aucunes mœurs efféminées**, excluaient de la leur (=leur République ; **pronom possessif**) *tous* les instruments trop composés, qui pouvaient amollir les cœurs. *Toute* harmonie, prétendent *quelques* auteurs, est bonne dès qu'elle flatte l'oreille ; pour moi, mon opinion est *tout* autre : l'harmonie n'est bonne qu'autant que les sons forment avec les paroles des *touts* (**nom commun**) bien homogènes capables d'inspirer des sentiments vertueux. L'éloquence doit avoir le *même* but : l'art de l'orateur n'est bon que s'il est *toute* sagesse et *toute* vertu.

D'après Fénelon.

- **Platon** : philosophe grec (429-347 av. J.-C) : un de ses dialogues, intitulé **La République**, expose le plan d'une société idéale.  
**Dix livres** constituent l'ouvrage.

**"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,  
Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,  
Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter,  
Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus  
au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne,  
Alors c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie."  
(Livre 8)**

## QUELQUE / QUEL QUE (RAPPEL)

### 1. QUELQUE en un mot :

- On trouve l'**adverbe** quelque devant un numéral. Il signifie « environ » et est invariable :  
Ex : **Quelque** cinq-cents personnes assistent à la rencontre.
- Lorsqu'il est **déterminant (adj indéfini)**, quelque(s) reçoit l'accord du nom qu'il accompagne. S'il signifie « plusieurs », quelques sera pluriel, tout comme le nom :  
Ex : **Quelques** amis sont revenus. **Quelques** arbres sont tombés. J'ai eu **quelques** problèmes.  
Lorsqu'il est **devant un nom non comptable**, ou lorsqu'il signifie « un certain » ou « un quelconque », le déterminant quelque est au singulier, tout comme le nom qui le suit.  
Ex : Dans **quelque** temps, nous partirons.(= Dans un certain temps...)  
N'y a-t-il pas **quelque** problème avec cette machine? (rare) (= N'y a-t-il pas un quelconque problème...)

### 2. QUEL QUE en deux mots (suivi d'un verbe au subjonctif)

On écrit "quel que" en deux mots dans des séquences comme celles-ci :

- 1a) **Quel que** soit ton avis, il ne m'intéresse pas.
- 2a) **Quelle que** puisse être ta décision, tes parents seront d'accord avec toi.
- 3a) Je réglerai vos problèmes, **quels qu'ils** soient.
- 4a) **Quelles que** soient vos idées, elles sont toujours bonnes.

Plusieurs éléments caractérisent cette structure marquant la **concession** dans les phrases 1a) à 4a) :

- la présence du mot "que" au début de la séquence;
- le mode subjonctif (soit, puisse);
- l'accord du verbe avec le pronom sujet (il/ils/elle/elles) ou avec un sujet inversé;
- l'accord du mot quel (quelle, quels, quelles) avec ce même sujet.

### 3. Mis à part les cas que nous venons d'exposer dans cette brève présentation de la distinction entre quelque et quel que, il existe des contextes plus littéraires tels que :

- 5a) **Quelque** gentils qu'ils paraissent, ces vendeurs sont en fait malhonnêtes.
- 6a) **Quelques** efforts que je fasse, Dominique ne me félicite jamais.

Dans la phrase 5a), quelque est invariable, car il n'est pas un déterminant. En effet, il n'accompagne pas un nom : il est adverbe devant un adjectif, et remplaçable par l'**adverbe** "si" (=aussi) → **Si** gentils qu'ils paraissent, ces vendeurs...

Dans la phrase 6a), quelques est accordé, car il agit comme déterminant devant le nom pluriel efforts, et cette construction concessive signifie **Bien que je fasse quelques** (= des) efforts, Dominique...

## MÊME :

Même s'accorde ou est invariable selon ses emplois.

### 1. Même adjectif :

Même qui signifie « semblable, identique », est adjectif et s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Le plus souvent, il précède ce nom.

Ex : Les sœurs ont souvent les **mêmes** expressions.

Nous avons réalisé exactement les **mêmes** chiffres que l'année dernière.

Même, adjectif, se place après le nom quand il sert de renforcement. On l'emploie notamment après le démonstratif composé celui-là.

Ex : Les proportions **mêmes** de la pièce semblent réduites.

Ce sont les résultats de l'année, ceux-là **mêmes** dont il était question précédemment.

### 2. Même dans un pronom

Même s'emploie avec l'article le pour former le pronom le même variable en genre et en nombre.

Ex : Elle a beaucoup changé. Ce n'est plus **la même**.

Elles ont beaucoup changé. Ce ne sont plus **les mêmes**.

Même s'emploie dans les pronoms composés (moi-même, nous-mêmes...) avec une valeur de renforcement. **Il se met au pluriel quand le pronom est au pluriel.**

Ex : Nous devons déposer **nous-mêmes** la demande de subventions.

**Elles-mêmes** n'auraient pas vu la différence.

✚ Quand même est employé avec un "vous" de politesse ou un "nous" de modestie, même reste au singulier.

Ex : Vous devez venir retirer **vous-même** votre passeport.

- **Même se rattache au pronom par un trait d'union. C'est le seul cas où même s'écrit avec un trait d'union.**

### 3. Même adverbe

Même qui sert à marquer un renchérissement, une gradation est un adverbe : il est invariable.

Ex : Nous avons tout vendu, **même** les articles non soldés.

Cela ne coûte **même** pas cent francs.

On écrit toujours même au singulier dans les locutions suivantes :

à même / de même / de même que / même si / quand même / tout de même.

✚ Cependant, selon le sens que l'on veut lui donner « même » peut être adverbe ou adjectif indéfini (les deux orthographes sont admises)

- **Adverbe** : s'il a le sens de aussi

Ex : A partir de ce jour, les bons élèves **même** refusèrent d'obéir (adverbe, invariable)

- **Adjectif** : s'il a le sens de eux-mêmes

Ex : À partir de ce jour, les bons élèves **mêmes** refusèrent d'obéir. (adjectif indéfini, variable, se rapportant au nom commun élèves)

## L'AUTEUR :

Écrivain, archevêque de Cambrai, plus connu sous le nom de **Fénelon**, François Armand de Salignac de La Mothe Fénelon naquit au château le 6 août 1651.

Issu d'une famille noble, ancienne mais appauvrie, il suit des premières études à Cahors, puis il entre au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il est ordonné prêtre en 1667. Ses sermons et la publication, en 1687, de son *Traité de l'éducation des filles*, écrit à l'attention des filles du ministre Colbert, le rendent célèbre.

Présenté à la cour de Versailles en 1689, et sur recommandation de Bossuet, il sera choisi par Louis XIV comme précepteur de son petit-fils, le duc de Bourgogne à qui sont destinées « **Les Aventures de Télémaque** », roman d'aventures publié en 1699 et composé à l'intention des élèves royaux.

Ce roman, conjointement épopée et traité de morale et de politique, provoqua à la fois la disgrâce de Fénelon à la cour et sa célébrité immédiate et postérieure.

Et pour cause : Fénelon y raconte les pérégrinations de Télémaque, accompagné de Mentor, prétexte d'un enseignement moral et politique qui fut également — et surtout — vu, à l'époque, comme une satire du règne de Louis XIV : « l'arrogant prince Idoménée y transparait ainsi comme une image particulièrement évocatrice du Roi Soleil » Cette critique implicite de l'absolutisme louis-quatorzien apparut immédiatement comme un manifeste transparent en faveur du droit naturel contre le droit divin. De ce point de vue, l'œuvre de Fénelon exerça une profonde influence sur la pensée philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle, celle des Lumières. Ainsi, Montesquieu la qualifia de « livre divin de ce siècle » et s'en inspira en adoptant le même procédé de distanciation dans ses *Lettres persanes*.

Fénelon a également écrit plusieurs autres ouvrages concernant la pédagogie ou bien didactiques (*Traité de l'éducation des filles*, *Recueil des fables*, *Dialogues des morts*, notamment).

Son esprit brillant lui valut d'emblée l'admiration de la Cour et surtout l'attachement de Mme de Maintenon.

Reçu en 1693 à l'Académie française, il est nommé par le roi, en 1695, archevêque-duc de Cambrai.

D'un caractère doux et idéaliste, mais très volontaire dans le fond, il exposa des théories littéraires parfois subtiles et étonnantes. Ainsi, ses prises de position envers la doctrine mystique de Mme Guyon, et la violente controverse qui s'ensuivit avec **Bossuet** (1627-170') dans ce qu'on appellera la querelle du quiétisme, provoquèrent sa chute et son exil de Versailles pour Cambrai.

En 1699, la publication de son chef-d'œuvre, **Les Aventures de Télémaque**, célèbre roman mythologique qui dépeint une sorte d'idéal de monarchie tout en condamnant indirectement la royauté despotique et belliqueuse de Louis XIV, achèvera sa disgrâce.

Pour autant, Fénelon ne cessera jamais de travailler à la réforme de la France, mais la mort prématurée du dauphin, le duc de Bourgogne, en 1712, mettra un terme tragique à ses ambitions personnelles (retourner à la Cour) et collectives (mettre en place un gouvernement éclairé). Il consacra le reste de sa vie à œuvrer pour le bienfait de son diocèse de Cambrai qu'il parcourra inlassablement.

Il s'éteint le 7 janvier 1715, quelques mois avant Louis XIV. Ses craintes et son idéalisme politique feront de lui le précurseur des philosophes des Lumières.

